



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-110661>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-110661**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPTF Société de Prestations et Transactions Foncières

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Avis d'appel à manifestation d'intérêt occupation temporaire du Domaine Public Autoroutier Concédé - ARCOUR

Description : ARCOUR, concessionnaire de l'A19 a obtenu un permis de construire l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol situé sur les communes de Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45). Le projet est techniquement et administrativement validé, garantissant une faisabilité immédiate du site. L'objet du présent AMI est de sélectionner des opérateurs photovoltaïques intéressés par le rachat du permis de construire et le développement, financement, construction et exploitation de la centrale solaire durant une durée de 30 ans. Les opérateurs sélectionnés à l'issue de l'AMI recevront un dossier de consultation sur lequel ils remettront une offre. Communes : Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45) - Gestionnaire du Domaine Public Autoroutier Concédé : ARCOUR - Coordonnées GPS / parcelles (voir annexe n°1) : 48.062060, 2.667951 - Nature du terrain : Domaine Public Autoroutier Concédé (Occupation Temporaire du DPAC sur la durée d'exploitation de la ferme sol) - Surface clôturée : 14 hectares - Surface projetée : 6.34 hectares - Accès au site : accessible depuis le parking client du péage de Gondreville en provenance de l'A77 et A19 - Statut foncier : location via une Convention d'occupation Temporaire - Permis de construire : Par arrêté en date du 2 octobre 2025, les permis de construire relatifs au projet ont été délivrés - Puissance crête totale projetée : 13.74 MWc - Production annuelle envisagée : 19.2 GWh/an - Raccordement : Ce projet comprend 3 postes de transformation et un poste de livraison - Etudes réalisées : étude d'impact environnementale, étude d'éblouissement, ... - Type de cession : Arcour est aujourd'hui titulaire du Permis de Construire. Il est prévu une cession du permis de construire, incluant le développement, le financement, la construction et l'exploitation de la centrale solaire, dans le respect des conditions du permis obtenu et dans le cadre d'une Convention d'Occupation Temporaire pour l'occupation du foncier. L'opérateur

aura à sa charge le transfert du PC et toutes les autorisations nécessaires en son nom ou celui de la SPV. - Prix : L'opérateur devra présenter une offre financière complète dans le cadre de la phase 2 « consultation » lancée, s'il est retenu à l'issue du présent AMI. Ce prix sera décomposé en 3 temps : - Soutte visant à dédommager Arcour des frais de développement du permis de construire et autres démarches. - Indemnité d'occupation du DPAC entre la signature de la convention d'occupation temporaire et la mise en exploitation de la ferme - Un loyer annuel durant la phase d'exploitation et jusqu'au constat du démantèlement de la ferme PV. Il est procédé à la présente publicité en application de l'article L. 2122-1-1 du CG3P. Les opérateurs intéressés sont invités à se manifester par écrit, à l'adresse électronique mentionnée ci-dessous, au plus tard à la date limite indiquée. La proposition des candidats devra être rédigée en langue française (ou accompagnée d'une traduction) et comporter les éléments indiqués ci-dessous (« dossier de candidature »). Les manifestations d'intérêt reçues à la date indiquée ci-dessous seront étudiées et validées par ARCOUR en fonction de la faisabilité technique des projets, et leur adéquation aux grandes règles de gestion du DPAC. Dans l'hypothèse où plusieurs opérateurs se manifesteraient, à la suite de la publication du présent avis, la société concessionnaire d'autoroutes fondera son choix sur les éléments suivants (sans ordre de priorité et sans pondération) : - Présentation de la société (raison sociale, organigramme, KBIS, équipe dédiée au projet) - Expériences et références (présentation de l'expérience dans le développement, la construction ou l'exploitation de centrales photovoltaïque sol, référence de projets similaires, etc) - Capacités financières - Les garanties de bonne exécution (assurances, garanties bancaires, etc.) Phase 1 - Candidatures : Les opérateurs intéressés sont invités à déposer un dossier de candidature suite à la publication de l'AMI démontrant leur expérience, leur solidité technique et financière, ainsi que leur intérêt pour le projet. Phase 2 - Offres : À l'issue de la phase de candidatures, les candidats présélectionnés seront invités à participer à une seconde phase. Un cahier des charges complet leur sera alors transmis, comprenant : les pièces administratives du permis de construire, Les arrêtés préfectoraux autorisant les permis de construire les éléments techniques du projet, les données relatives au foncier, etc Les candidats retenus à la phase 1 devront alors formuler une offre ferme, technique et financière, dans le cadre de la phase 2. Les éléments mentionnés à l'Article 4, seront à renvoyer au plus tard le 28 Octobre 2025 à 12h l'adresse mail suivante : contact@sptf.fr

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65320000 Exploitation d'installations électriques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45)

Ville : Treilles-en-Gatinais et Gondreville

Code postal : 45490

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires : L'Appel à Manifestation d'Intérêt est visible dans son intégralité sur le site : VINCI Autoroutes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'appel à Manifestation d'intérêt est visible dans son intégralité sur le site VINCI Autoroutes

Base juridique :

Section 3 - Partie

3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

Titre : Cession de permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol et autorisation d'occupation du DPAC

Description : ARCOUR, concessionnaire de l'A19 a obtenu un permis de construire l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol situé sur les communes de Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45). Le projet est techniquement et administrativement validé, garantissant une faisabilité immédiate du site. L'objet du présent AMI est de sélectionner des opérateurs photovoltaïques intéressés par le rachat du permis de construire et le développement, financement, construction et exploitation de la centrale solaire durant une durée de 30 ans. Les opérateurs sélectionnés à l'issue de l'AMI recevront un dossier de consultation sur lequel ils remettront une offre. 1/ Contexte et objet de l'AMI ARCOUR, concessionnaire de l'A19 a obtenu un permis de construire l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol situé sur les communes de Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45). Le projet est techniquement et administrativement validé, garantissant une faisabilité immédiate du site. L'objet du présent AMI est de sélectionner des opérateurs photovol

3.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65320000 Exploitation d'installations électriques

3.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45)

Ville : Treilles-en-Gatinais et Gondreville (45)

Code postal : 45490

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

3.1.3 Durée

Date de début : 07/10/2025

Date de fin de durée : 28/10/2025

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : SPTF Société de Prestations et Transactions Foncières

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPTF Société de Prestations et Transactions Foncières

Numéro d'enregistrement : 37779023300045

Adresse postale : 1973 BOULEVARD DE LA DEFENSE BOULEVARD DE LA DEFENSE

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : contact@sptf.fr

Téléphone : +33442016269

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ae6b013e-3b0d-4c3d-89d0-6c44dc509407 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 06/10/2025 à 14:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 07/10/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/10/2025